



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/763

S/16849

5 décembre 1984

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-neuvième session

Points 12, 38, 54, 56, 59, 60, 61,
64, 65, 68, 72, 80, 105, 123, 124,
126, 142 et 143 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR
LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE
POUR LE DEVELOPPEMENT

PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS DANS
L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

APPLICATION DE LA RESOLUTION 38/72

DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE

A LA CESSATION IMMEDIATE ET A

L'INTERDICTION DES ESSAIS D'ARMES
NUCLEAIRES

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS

ET DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE

GENERALE A SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE

DE LA DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE

L'ASSEMBLEE GENERALE

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES

(BIOLOGIQUES)

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE

INTERNATIONALE

COOPERATION INTERNATIONALE TOUCHANT LES

UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE

EXTRA-ATMOSPHERIQUE

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE

INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE

Trente-neuvième année

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI
DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX
PEUPLES COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS
SPECIALISEES ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX
ASSOCIES A L'ORGANSATION DES NATIONS UNIES
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE
ENTRE ETATS
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR LE RENFORCEMENT
DE L'EFFICACITE DU PRINCIPE DE NON-RECOURS
A LA FORCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES
UTILISATION DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
A DES FINS EXCLUSIVEMENT PACIFIQUES AU
PROFIT DE L'HUMANITE
INADMISSIBILITE DE LA POLITIQUE DE TERRORISME
D'ETAT ET DE TOUTE ACTION DES ETATS VISANT
A SAPER LE REGIME POLITIQUE ET SOCIAL D'AUTRES
ETATS SOUVERAINS

Lettre datée du 5 décembre 1984, adressée au Secrétaire
général par le représentant permanent de la République
démocratique allemande auprès de l'Organisation des
Nations Unies

En ma qualité de représentant du pays chargé d'organiser la Réunion ordinaire du Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle conclu à Varsovie, qui s'est tenue à Berlin les 3 et 4 décembre 1984, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte du Communiqué de la Réunion.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce communiqué comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 12, 38, 54, 56, 59, 60, 61, 64, 65, 68, 72, 80, 105, 123, 124, 126, 142 et 143 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Ministre adjoint des affaires étrangères,

(Signé) Harry OTT

ANNEXE

Communiqué publié à l'issue de la Réunion du Comité des ministres
des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie

Le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle conclu à Varsovie s'est réuni en session ordinaire les 3 et 4 décembre 1984, à Berlin.

Ont participé à la Réunion : M. P. Mladenov, ministre des affaires étrangères de la République populaire de Bulgarie; M. P. Varkonyi, ministre des affaires étrangères de la République populaire hongroise; M. O. Fischer, ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande; M. Olszowski, ministre des affaires étrangères de la République populaire de Pologne; M. S. Andrei, ministre des affaires étrangères de la République socialiste de Roumanie; M. A. A. Gromyko, premier Vice-Président du Conseil des ministres de l'URSS et Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et M. B. Chnoupek, ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque.

1. Les ministres ont centré leur attention sur la situation en Europe dans le contexte de la situation internationale en général. Ils ont souligné que les derniers événements confirmaient pleinement les analyses et les conclusions présentées dans la Déclaration politique de Prague du 5 janvier 1983, la Déclaration commune de Moscou du 28 juin 1983 et la Déclaration des pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle du 14 juin 1984 sur l'évolution des événements en Europe et la situation dans le monde.

Les participants à la réunion se sont déclarés préoccupés devant la persistance de tensions dangereuses en Europe et dans le monde entier.

La situation en Europe n'a cessé de s'aggraver en raison du déploiement continu de missiles américains à moyenne portée dans un certain nombre de pays d'Europe occidentale membres de l'OTAN, qui a ouvert une phase particulièrement dangereuse de la course aux armements sur le continent européen. Dans ces circonstances, l'Union soviétique et quelques autres pays socialistes se sont trouvés dans l'obligation de prendre un certain nombre de contre-mesures.

Les participants à la Réunion ont souligné que la remise en question des frontières existant entre les Etats européens, de leurs systèmes socio-politiques ainsi que d'autres réalités politiques et territoriales issues de la seconde guerre mondiale, mettait en danger la paix et la sécurité. Les frontières fixées en Europe après la guerre sont inviolables. Le réveil de forces revanchardes en République fédérale d'Allemagne et les encouragements au revanchisme, où que ce soit, nuisent au climat politique en Europe et à l'entente entre les peuples. La décision prise par le Conseil de l'Union de l'Europe occidentale de lever l'interdiction faite à la République fédérale d'Allemagne de produire des missiles à longue portée et des bombardiers stratégiques a créé un malaise profond.

Les Etats représentés à la Réunion ont exprimé l'inquiétude que leur causent l'intensification des politiques de recours à la force, de diktat pratiquées par les milieux impérialistes, l'escalade sans précédent de la course aux armements, en particulier dans le domaine nucléaire, le danger croissant d'une catastrophe nucléaire, la production et l'accumulation de nouveaux types d'armes nucléaires toujours plus destructrices, l'adhésion à des doctrines militaires dangereuses qui risquent d'entraîner le déclenchement d'une guerre nucléaire, la création de nouveaux systèmes d'armes classiques dont la puissance destructrice est presque égale à celle des armes de destruction massive et l'accroissement considérable des dépenses militaires. Les Etats-Unis d'Amérique et certains de leurs alliés eux-mêmes ne cachent pas qu'ils visent à acquérir la supériorité militaire.

Les peuples d'Europe et des autres continents, qui se sont activement engagés à prendre des mesures énergiques contre la menace d'une guerre nucléaire, pour arrêter la course aux armements et assainir le climat international, sont de plus en plus inquiets devant l'aggravation de la situation. Le vaste mouvement de paix en Europe et dans d'autres régions du monde en est une preuve évidente.

Les Etats présents à la Réunion sont partisans de la stricte observation, dans les relations intergouvernementales, des principes du respect de l'indépendance et de la souveraineté nationale, de l'inviolabilité des frontières et de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, du règlement pacifique des différends entre les Etats par voie de négociations, ainsi que des autres principes fondamentaux régissant les relations internationales.

2. Les Etats parties au Traité de Varsovie estiment que la cessation de la course aux armements, en particulier dans le domaine nucléaire, est l'une des préoccupations fondamentales de notre temps. Il ne faut épargner aucun effort, alors qu'il en est encore temps, pour réduire l'affrontement militaire et remettre les relations internationales dans la voie de la détente et de la coopération entre les Etats, sur une base d'égalité et d'avantages mutuels.

Il est possible de renverser la situation. Ce qu'il faut, c'est mettre en train une politique de réalisme et de coopération concrète dans le but de relever les défis auxquels font face les peuples d'Europe et le monde tout entier. Ce qu'il faut c'est un dialogue sérieux engagé sur un pied d'égalité entre Etats ayant des systèmes sociaux différents, ce sont des négociations où les parties en présence seront conscientes des grandes responsabilités qui leur incombent et rechercheront des résultats positifs. Les Etats parties au Traité de Varsovie sont prêts pour de telles négociations et demandent instamment qu'elles soient organisées afin que l'on puisse conclure des accords fondés sur le principe de l'égalité et de la sécurité égale. Les propositions qu'ils ont faites sur les moyens d'arrêter la course aux armements et de prévenir la guerre demeurent valables.

En même temps, les Etats parties au Traité de Varsovie soulignent qu'ils ne cherchent pas la supériorité militaire, mais qu'ils n'accepteront pas non plus d'être dépassés. Ils préconisent un équilibre des forces au niveau le plus bas possible.

3. Les Etats représentés à la Réunion se félicitent que l'Union soviétique et les Etats-Unis se soient entendus pour entamer des négociations sur l'ensemble des questions concernant les armes nucléaires et les armes spatiales. Les Etats parties au Traité de Varsovie attachent une grande importance à cette entente. Ils sont en faveur d'une définition, dès le départ et en des termes ne prêtant pas à équivoque, du sujet et des buts de ces négociations qui devraient renforcer la stabilité stratégique, éviter la militarisation de l'espace extra-atmosphérique et atténuer le risque d'affrontement nucléaire en Europe et dans le monde par la réduction des armes nucléaires tant stratégiques qu'à portée moyenne, jusqu'à leur élimination complète.

4. Dans les conditions actuelles, il est d'une importance vitale pour tous les peuples européens d'arrêter l'accumulation de nouvelles armes nucléaires sur leur continent et de réduire considérablement le nombre de ces armes jusqu'à leur élimination complète, qu'il s'agisse d'armes à portée moyenne ou d'armes tactiques. Il faut s'abstenir de toute mesure qui viserait à donner à un groupe militaire la supériorité sur l'autre.

Puisque la course aux armements nucléaires en Europe constitue une menace pour tous les peuples du continent, les Etats représentés à la Réunion estiment qu'il est important que tous les Etats européens, en particulier les membres de l'OTAN et les parties au Traité de Varsovie, encouragent activement les efforts visant à éliminer le danger d'une guerre nucléaire.

Ils rappellent à cet égard que les Etats sur le territoire desquels on est en train de déployer ou on a l'intention de déployer des missiles nucléaires à portée moyenne, ont une lourde responsabilité en ce qui concerne le sort de la paix en Europe et dans le monde entier.

Les participants à la Réunion appuient résolument les efforts qui sont faits pour établir des zones exemptes d'armes nucléaires dans les Balkans, en Europe septentrionale et dans d'autres régions du continent européen.

De plus, les Etats représentés à la Réunion se déclarent en faveur de la conclusion, dans les meilleurs délais possibles, lors des entretiens de Vienne, d'un accord sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements en Europe centrale. Les propositions présentées par les pays socialistes directement intéressés à ces négociations fournissent une bonne base pour un tel accord.

Les participants à la Réunion rappellent les propositions qu'ils ont adressées aux Etats membres de l'OTAN sur les moyens de débarrasser l'Europe des armes chimiques, sur le non-accroissement et la réduction des dépenses relatives aux armements et sur la conclusion d'un traité concernant la renonciation mutuelle à l'emploi de la force militaire et le maintien de relations pacifiques et demandent que des négociations de fond sur ces sujets s'engagent immédiatement.

Les Etats représentés à la Réunion notent que selon le plan des travaux de la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe, il est prévu d'entamer des négociations concrètes aussitôt que possible. Ils estiment que ces négociations doivent être menées dans un esprit constructif et qu'il faudrait qu'elles aboutissent à des accords de fond sur des mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité en Europe qui se complètent mutuellement et qui aient à la fois un caractère politique et juridique international et un caractère militaire et technique. Ces accords doivent être fondés sur l'égalité des droits, l'équilibre et la réciprocité, ainsi que sur un respect égal des intérêts de sécurité de tous les Etats participants, et ils doivent aider à réduire la menace de guerre ainsi qu'à atténuer le risque d'affrontement militaire.

La Réunion a réaffirmé l'attachement indéfectible des Etats parties au Traité de Varsovie à la poursuite et à l'approfondissement du processus européen de détente, de renforcement de la sécurité et de développement de la coopération en Europe sur les bases établies dans l'Acte final d'Helsinki.

5. Les Etats parties au Traité de Varsovie estiment qu'il est essentiel que des mesures concrètes et efficaces soient adoptées face au risque d'affrontement nucléaire, pour limiter et réduire les armes nucléaires en vue d'arriver à leur élimination complète.

A cette fin, ils proposent un gel quantitatif et qualitatif des armes nucléaires, ce qui représenterait un pas important. Ils attendent des pays de l'OTAN une réponse à cette proposition. Ils soulignent que l'Union soviétique est prête à faire ce pas conjointement avec les Etats-Unis, afin de montrer l'exemple aux autres puissances nucléaires.

Les Etats représentés à la Réunion se sont également déclarés favorables à la conclusion rapide d'un traité sur l'interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires et à la tenue de négociations à cette fin.

Ils soumettent les présentes propositions en étant convaincus qu'il est aussi dangereux qu'absurde de continuer à accumuler des armes nucléaires et à les perfectionner.

Les participants à la Réunion demandent instamment à toutes les puissances nucléaires qui ne l'ont pas encore fait de s'engager à ne pas employer de telles armes en premier. Ils considèrent qu'il est nécessaire que tous les Etats dotés d'armes nucléaires contribuent à prévenir la guerre nucléaire et donnent un rang prioritaire dans leur politique étrangère et leurs activités diplomatiques à l'objectif consistant à libérer les peuples de la menace nucléaire.

Les Etats représentés à la Réunion font ressortir que si l'on ne prévient pas en temps voulu la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, il en résultera une aggravation considérable des risques de guerre nucléaire et une course aux armements nucléaires sans précédent. Ils sont pleinement déterminés à prévenir la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, à mettre un terme à toutes les actions visant à étendre la course aux armements nucléaires à l'espace

extra-atmosphérique, et à utiliser l'espace extra-atmosphérique exclusivement à des fins pacifiques, au profit de l'humanité tout entière. Ce problème doit être résolu à fond et aussi rapidement que possible par la conclusion d'accords bilatéraux et multilatéraux dont l'application pourra être vérifiée de façon sûre.

Ils ont exprimé l'espoir que tous les Etats, surtout ceux qui sont dotés de moyens dans le domaine spatial, reconnaissent la nécessité de prendre ces mesures pour prévenir la militarisation de l'espace extra-atmosphérique. Ils ont mis l'accent sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la recherche d'une solution à ce problème.

Les ministres se sont montrés favorables à l'organisation de négociations sérieuses sur toutes les questions qui font l'objet de discussions à la Conférence de Genève sur le désarmement afin que cette dernière aboutisse à des arrangements concrets. Ils pensent que si tous les participants à la Conférence adoptent une attitude constructive, une convention sur l'interdiction et l'élimination des armements chimiques pourra être mise au point dans un avenir proche.

Comme les Etats participant à la Réunion sont toujours désireux de voir l'Organisation des Nations Unies jouer un plus grand rôle dans la sauvegarde de la paix et le renforcement de la sécurité internationale, ils se sont concentrés à la trente-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les questions clefs des relations internationales actuelles. Ils rappellent les propositions qu'ils ont soumises à l'Organisation et qui ont pour but :

- De freiner la course aux armements et d'assurer le désarmement, en particulier dans le domaine nucléaire;
- D'éliminer les foyers de crise ou de conflit dans différentes régions du monde au moyen de négociations;
- D'instaurer un nouvel ordre économique international.

Leurs propositions ont également pour objectif de lutter contre la politique d'ingérence dans les affaires intérieures des Etats et contre toutes les mesures visant à saper les systèmes socio-politiques d'autres Etats.

Ils ont souligné que l'application de mesures restrictives discriminatoires dans les relations économiques ainsi que de tout autre type de pression est en contradiction avec les principes de base qui régissent les relations entre les Etats.

Les Etats représentés à la Réunion condamnent la politique impérialiste de recours à la force et expriment leur solidarité avec les peuples qui luttent pour leur libération, le renforcement de leur indépendance et le progrès social et économique, ainsi que leur soutien à ces pays.

Ils soulignent l'importance du rôle joué par le Mouvement non aligné dans la lutte pour l'élimination des risques de guerre, la cessation de la course aux armements, le désarmement, et l'amélioration des relations politiques et économiques internationales, et contre toutes les formes de domination et d'exploitation.

7. Les ministres des affaires étrangères ont procédé à des échanges de vues en relation avec le quarantième anniversaire de la victoire sur le fascisme. Ils se sont déclarés convaincus que les peuples et les gouvernements ont le devoir de célébrer cet important anniversaire en redoublant d'efforts pour préserver et renforcer la paix dans le monde.

8. Les ministres des affaires étrangères ont souligné l'importance du Traité de Varsovie qui constitue un instrument efficace pour garantir la sécurité des Etats qui y sont parties et pour assurer l'élaboration et l'application concertées de leur politique étrangère pacifique, et qui est un élément déterminant pour assurer le maintien et le renforcement de la paix en Europe compte tenu notamment de la complexité de la situation internationale actuelle.

- - - - -

La Réunion du Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie s'est déroulée dans un esprit de coopération et d'entière compréhension mutuelle.

La prochaine réunion ordinaire du Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie se tiendra à Varsovie, en juin 1985.

